

Pour intervenir auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des publics fragiles, le Service prestataire d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) doit être autorisé par le Président du Département de la Charente-Maritime.

L'Assemblée départementale a adopté le 23 juin 2017 une nouvelle stratégie pour le secteur des Services prestataires d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD).

Le Département cible son soutien auprès de 10 services avec lesquels un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été signé. Ces services, habilités à intervenir auprès des bénéficiaires de l'aide sociale (Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et services ménagers) s'engagent à mettre en œuvre des objectifs et des missions d'intérêt général, articulés notamment autour du respect du droit des usagers, de la prise en charge des personnes âgées, handicapées et des situations complexes.

Depuis le 1^{er} avril 2018, ces SAAD bénéficient d'un tarif unique financé pour les prestations réalisées dans le cadre de l'APA, la PCH et les services ménagers à 22,00 € Toutes Taxes Comprises (TTC). Aucune surfacturation à l'utilisateur n'est possible pour ces interventions. Pour l'APA et les services ménagers, comme le prévoit la réglementation, un montant de participation est notifié au bénéficiaire par la Délégation Territoriale.

Par ailleurs, le Département a également conventionné avec 22 services non habilités à l'aide sociale pour leur intervention auprès des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Ces derniers ne peuvent pas intervenir auprès des bénéficiaires de la prestation de services ménagers.

Depuis le 1^{er} avril 2018, ils bénéficient d'un tarif horaire unique de remboursement pour les prestations réalisées dans le cadre de l'APA et la PCH à 20,50 € TTC. Ces services ont toutefois la possibilité de pratiquer des tarifs libres au-delà de 20,50 €, dans le respect de la réglementation. Pour l'APA, comme le prévoit la loi, un montant de participation est notifié au bénéficiaire par la Délégation Territoriale. En outre, le service peut facturer la prestation au-delà de 20,50 € par heure. Cette surfacturation est à la charge totale du bénéficiaire.



Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Habilités à l'Aide Sociale
ayant signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
avec le Département de Charente-Maritime

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale (*)
Association Loi 1901	Aide à Domicile en Milieu Rural de Charente-Maritime (ADMR) 2 Bis, Route de Marsais BP 10504 17119 SAINTES cédex ☎ 05.46.93.66.99. 📠 05.46.74.51.16. @ info.fede17@admr.org Antennes : → ADMR d'ARCHIAC 1 place de l'Abbé Goiland 17520 ARCHIAC ☎ 05 46 86 16 39 @ archiac@fede17.admr.org → ADMR de BEAUVAIS SUR MATHA 19 place des Anciennes Halles 17490 BEAUVAIS SUR MATHA ☎ 05 46 58 20 78 @ beauvais@fede17.admr.org → ADMR de CHEVANCEAUX Place de la Mairie 17210 CHEVANCEAUX ☎ 05 46 48 08 41 @ chevanceaux@fede17.admr.org → ADMR de COURCON 7 Grande Rue 17170 COURCON ☎ 05 46 01 67 60 @ courcon@fede17.admr.org	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	Charente-Maritime	CDC Aunis Atlantique CDC Haute Saintonge CDC Ile de Ré CDC Vals de Saintonge

Légende :

APA : allocation personnalisée d'autonomie

PCH : prestation de compensation du handicap

(*) sous réserve que l'utilisateur soit à jour de ses démarches administratives et fiscales

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	→ ADMR de l'ÎLE DE RE 3 rue du Vieux Puits BP 51 17410 ST MARTIN DE RE ☎ 05 46 09 47 55 @ iledere@fedel7.admr.org	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)	Charente-Maritime	Charente-Maritime	CDC Aunis Atlantique CDC Haute Saintonge CDC Ile de Ré CDC Vals de Saintonge
	→ ADMR de LA ROCHELLE 39 rue Emile Normandin 17000 LA ROCHELLE ☎ 05 46 07 49 62 @ larochele@fedel7.admr.org	PCH	22 €			
	→ ADMR de LOULAY 47 rue Saint Jean 17330 LOULAY ☎ 05 46 33 95 94 @ loulay@fedel7.admr.org	Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)			
	→ ADMR de MARANS 35 avenue Charles de Gaulle 17230 MARANS ☎ 05 46 01 95 29 @ marans@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de MATHA 26 A route de Cognac 17160 MATHA ☎ 05 46 58 65 84 @ matha@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de MONTENDRE 1 place de l'Eglise 17130 MONTENDRE ☎ 05 46 70 33 25 @ montendre@fedel7.admr.org					

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	→ ADMR de PONT L'ABBE 26 rue du Général de Gaulle 17250 PONT L'ABBE ☎ 05 46 97 06 28 @ pontlabbe@fedel7.admr.org	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)	Charente-Maritime	Charente-Maritime	CDC Aunis Atlantique CDC Haute Saintonge CDC Ile de Ré CDC Vals de Saintonge
	→ ADMR de la PRESQU'ILE D'ARVERT 2 route de l'Eglise 17200 BREUILLET ☎ 05 46 05 46 30 @ arvert@fedel7.admr.org	PCH	22 €			
	→ ADMR de ROCHEFORT 6 rue Cochon Duvivier 17300 ROCHEFORT ☎ 05 46 87 28 19 @ rochefort@fedel7.admr.org	Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)			
	→ ADMR de ROYAN 9 place du Docteur Gantier 17200 ROYAN ☎ 05 46 22 43 21 @ royan@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de SAINTONGE SUD 26 route de Royan 17270 ST MARTIN D'ARY ☎ 05 46 04 45 97 @ saintongesud@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de SAINTES ET GEMOZAC 14 avenue de la république 17100 SAINTES ☎ 05 46 74 47 04 @ saintes@fedel7.admr.org					

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	→ ADMR de ST AGNANT Place d'Uettingen /Rue de l'Eglise 17620 ECHILLAIS ☎ 05 46 83 73 17 @ saintagnant@fedel7.admr.org	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)	Charente-Maritime	Charente-Maritime	CDC Aunis Atlantique CDC Haute Saintonge CDC Ile de Ré CDC Vals de Saintonge
	→ ADMR de ST GENIS DE SAINTONGE 4 impasse Jeanne d'Arc 17240 ST GENIS DE SAINTONGE ☎ 05 46 49 88 11 @ saintgenis@fedel7.admr.org	PCH	22 €			
	→ ADMR de ST JEAN D'ANGELY 4 avenue Pasteur 17400 ST JEAN D'ANGELY ☎ 05 46 32 58 61 @ saintjean@fedel7.admr.org	Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)			
	→ ADMR de ST PORCHAIRE 4 place de l'Eglise 17250 PLASSAY ☎ 05 46 90 06 35 @ saintporchaire@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de SAUJON 8 bis rue Félix Vieuille 17600 SAUJON ☎ 05 46 02 44 63 @ saujon@fedel7.admr.org					
	→ ADMR de SURGERES 105 rue Audry de Puyravault 17700 SURGERES ☎ 05 46 07 07 63 @ surgeres@fedel7.admr.org					

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	Association d'Entraide Multiple (AEM) Place du Souvenir BP 70002 17150 MIRAMBEAU ☎ 05.46.49.70.16 📠 05.46.49.65.40 @ aem-mirambeau@aem17.fr Antennes : → 14 place de l'Europe Appt 907 – 1 ^{er} étage 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.50.71.71 📠 05.46.50.71.70 @ aem-lr@aem17.fr → 19 rue Charles de Gaulle 17800 PONS ☎ 05.46.94.63.99 📠 05.46.91.72.62 @ aem-pons@aem17.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	CDA de La Rochelle Cantons de Jonzac et de Pons	CDA de La Rochelle CDC Haute Saintonge (hors canton des Trois Monts)
Public	Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle 17 avenue du Général Mangin 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.27.53.00. 📠 05.46.27.52.98. @ aideadomicile@ccas-larochelle.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	La Rochelle, Angoulins, Esnandes, Lagord, L'Houmeau, Périgny, Puilboreau, Saint-Rogatien, Saint-Xandre, Marsilly	CDA La Rochelle

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Royan 61 bis rue Paul Doumer BP 164 17208 ROYAN ☎ 05.46.39.56.52. 📠 05.46.38.10.19. @ ccas@mairie-royan.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	CDA Royan Atlantique	CDA Royan Atlantique
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Saintes Square Maudet BP 319 17107 SAINTES Cédex ☎ 05.46.92.00.17 📠 05.46.74.50.10 @ cevadccas@ville-saintes.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	Saintes, Chaniers, La Chapelle-des-Pots, Colombiers, La Jard Courcoury, Les Gonds, Bussac-sur-Charente, Le Douhet,Fontcouverte,Varzay, Saint-Vaize,Vénérand, Chermignac, Écurat, Nieul-lès-Saintes, Pessines, Préguillac, Saint-Georges-des-Coteaux, Thénac	CDA de Saintes
Public	Centre Intercommunal d'Action Sociale Oléronais Hôtel de Ville Boulevard Victor Hugo 17480 LE CHATEAU D'OLERON ☎ 05.46.47.71.23. 📠 05.46.47.79.75. @ accueil.chateau@ciasoleronais.fr Antenne : ➔ Maison du Phare Rue Carinera 17310 SAINT PIERRE D'OLERON ☎ 05.46.75.14.54.	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	Canton Ile d'Oléron	CDC Ile d'Oléron

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	Office des Aînés de Surgères (OFAS) Square du Château BP 104 17700 SURGERES ☎ 05.46.07.24.61. 📠 05.46.07.67.37. @ ofas@wanadoo.fr Antennes : → 27, Rue du Château 17400 SAINT JEAN d'ANGELY ☎ 05.46.07.24.61. → Maison des Associations Rue des Epinettes 17450 FOURAS ☎ 05.46.84.08.84.	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	CDC Aunis Sud CDA Rochefort Océan CDC Vals de Saintonge	CDC Aunis Sud CDA Rochefort Océan CDC Vals de Saintonge
Association Loi 1901	UDAF Entraide Familiale 5 rue du Bois d'Huré 17140 LAGORD ☎ 05.46.28.37.02 📠 05.46.28.36.01 @ entraidefamiliale@udaf17.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	CDA Rochefort Océan CDA La Rochelle	CDA Rochefort Océan CDA La Rochelle

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département sans facturation supplémentaire par le service	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
Association Loi 1901	UNA DOM 17 1 boulevard Vladimir CS 60262 17105 SAINTES ☎ 05.46.97.50.88. 📠 05.46.93.84.21. @ contact@unadom17.com Antenne : → 1, Rue du 8 Mai 1945 17500 JONZAC ☎ 05.46.97.53.80.	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	Charente-Maritime	CDC Haute Saintonge (hors les Trois Monts) CDA de Saintes CDC Vals de Saintonge
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociales (GCSMS) ESTRADE Le Surcouf 1 53 Rue de Suède 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.27.96.96. @ groupement-estrade@orange.fr Antennes : → Centre Communal d'Action Sociale d'Aigrefeuille d'Aunis 2 rue de l'Aunis 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS ☎ 05.46.35.69.05. 📠 05.46.35.54.92 @ ccas@mairie-aigrefeuille.fr	APA PCH Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) 22 € 22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime	Aigrefeuille d'Aunis, Ardillières, Ballon, Bouhet, Chambon, Ciré-d'Aunis, Forges, Landrais, Thairé, Le Thou, Virson	CDC du Bassin de Marennes, CDC de Charente Arnoult Cœur de Saintonge, CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole, CDC Haute Saintonge, CDC des Vals de Saintonge

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département et facturé sans surcoût	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
GCSMS	→ Centre Communal d'Action Sociale d'Aulnay de Saintonge 4, Place de Gaulle 17470 AULNAY DE SAINTONGE ☎ 05.46.33.16.20. 📠 05.46.59.77.73. @ ccas.aulnay17@wanadoo.fr	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)	Charente-Maritime	Aulnay, Blanzay-sur-Boutonne, Cherbonnières, Chives, Contré, Dampierre-sur-Boutonne, Les Éduts, Fontaine-Chalendray, Le Gicq, Loiré-sur-Nie, Néré, Nuaillé-sur-Boutonne, Paillé, Romazières, Saint-Georges-de-Longuepierre, Saint-Mandé-sur-Brédoire, Saint-Martin-de-Juillers, Saint-Pierre-de-Juillers, Saleignes, Seigné, La Villedieu, Villemorin, Villiers-Couture, Vinax	CDC du Bassin de Marennes, CDC de Charente Arnoult Cœur de Saintonge, CDC de Gémovac et de la Saintonge Viticole, CDC Haute Saintonge, CDC des Vals de Saintonge
	→ Centre Communal d'Action Sociale de Cercoux 8 rue de la Mairie Le Bourg 17270 CERCOUX ☎ 05.46.04.05.45. 📠 05.46.04.44.24. @ ccas.rs@cercoux.fr	PCH	22 €		La Clotte, Clérac, Neuvicq, Cercoux	
	→ Centre Communal d'Action Sociale de Cozes Jardin Public BP 50003 17120 COZES ☎ 05.46.90.96.72 📠 05.46.95.64.42. @ ccascozes@orange.fr	Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)		Arces, Barzan, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Chenac, Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes, Épargnes, Floirac, Grézac, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde, Saint-Romain-sur-Gironde, Semussac, Talmont-sur-Gironde	

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département et facturé sans surcoût	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
GCSMS	→ Communauté de communes du Canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole 32, 34 rue de la Victoire 17260 GEMOZAC ☎ 05.46.94.50.19. 📠 05.46.94.23.88. @ admgenerale@cdcgemozac.fr	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)	Charente-Maritime	Berneuil, Cravans, Gémozac, Meursac Jazennes, Rétaud Montpellier-de-Médillan, Rioux, Saint-André-de-Lidon, Tanzac Saint-Quantin-de-Rançanne, Saint-Simon-de-Pellouaille, Tesson, Thaims, Villars-en-Pons, Virollet	CDC du Bassin de Marennes, CDC de Charente Arnoult Cœur de Saintonge, CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole, CDC Haute Saintonge, CDC des Vals de Saintonge
	→ Centre Communal d'Action Sociale de Montlieu la Garde 13 avenue de la République 17210 MONTLIEU LA GARDE ☎ 05.46.04.53.52. 📠 05.46.04.50.91. @ ccasmontlieulagarde@wanadoo.fr	PCH	22 €		Bedenac, Bussac-Forêt, Chatenet, Chepniers, Montlieu-la-Garde, Orignolles, Polignac, Pouillac, Sainte-Colombe	
	→ Centre Communal d'Action Sociale de La Tremblade 37 rue de la Seudre 17390 LA TREMBLADE ☎ 05.46.36.02.45. 📠 05.46.36.36.31. @ ccas-latremblade@smic17.fr	Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)		Arvert, Chaillevette, Étaules, Les Mathes, Saint-Augustin, La Tremblade	

Statut	Service prestataire autorisé et habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif horaire fixé par le Département et facturé sans surcoût	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée	Zone avec obligation de prise en charge des bénéficiaires APA,PCH et bénéficiaires de l'aide sociale
GCSMS	→ Centre Communal d'Action Sociale de Tonnay-Charente 1A, Rue Aristide Briand 17430 TONNAY-CHARENTE  05.46.82.14.38.  05.46.82.40.79. @ servicesocial-tonnay.charente@wanadoo.fr				Muron, Lussant, Cabariot, Tonnay-Charente	CDC du Bassin de Marennes, CDC de Charente Arnoult Cœur de Saintonge, CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole, CDC Haute Saintonge, CDC des Vals de Saintonge
	→ SIPAR 23 Bis, Avenue de la République 17770 BURIE  05.46.91.57.11.  05.46.91.41.86. @ sipar.burie@wanadoo.fr			Charente-Maritime	Burie, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Écoyeux, Migron, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Le Seure, Villars-les-Bois, Aujac, Aumagne, Authon-Ébéon, Bercloux, Brizambourg, La Frédière, Juicq, Nantillé, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Sainte-Même	
	→ Fondation Diaconesses de Reuilly Plate-forme Gériatologique Darcy-Brun 13, Avenue Darcy BP18 17750 ETAULES  05.46.36.53.56.  05.46.36.92.13. @ darcy@oidr.org	APA	22 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide)			CDC du Bassin de Marennes, CDC de Charente Arnoult Cœur de Saintonge, CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole, CDC Haute Saintonge, CDC des Vals de Saintonge
		PCH	22 €		Canton de Royan Canton de La Tremblade Communes de : Le Château d'Oléron, le Grand-village-plage, Saint Trojan-les-Bains, Bourcefranc-le Chapus, Marennes, Saint Just-luzac, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Sornin, Le Gua, Saint Porchaire, Beurlay, Crazannes, Geay, La Vallée, Médis, Le Chay, Nancras, Grezac, Saint Savinien	
		Services Ménagers	22 € (participation du bénéficiaire de 1,20 € par heure)	Charente-Maritime		

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Non Habilités à l'Aide Sociale

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	ADHAP SERVICES (SARL BELLE EST LA VIE) 14 rue Pierre Loti 17200 ROYAN ☎ 05.86.08.00.29. @ adhap17b@adhapservices.eu	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Pays Royannais
Entreprise Individuelle (EI)	AGE D'OR SERVICES 83 bis avenue de Romsay 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.01.62.22. 📠 05.46.01.48.37. @ agedorlr@wanadoo.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Charente-Maritime
Association Loi 1901	Association Familiale de Saintes Z.A. Les Charriers 13, Rue du Moulin de Paban 17100 SAINTES ☎ 05.46.93.11.78. 📠 05.46.95.83.02. @ associationfamiliale2@wanadoo.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Saintes, Chaniers, Colombiers, La Chapelle-des-Pots, La Jard, Courcoury, Les Gonds, Bussac sur-Charente, Le Douhet, Fontcouverte, Saint-Vaize, Vénérand, Chermignac, Écurat, Nieul-lès-Saintes, Pessines, Préguillac, Avy, Saint-Georges-des-Coteaux, Thénac, Varzay, Belluire, Biron, Bougneau, Brives-sur- Charente, Chadenac, Coulonges, Échebrune, Fléac- sur-Seugne ; Marignac, Mazerolles, Montils, Pérignac, Pons, Rouffiac, Saint-Léger, Saint-Seurin-de-Palenne, Saint- Sever-de-Saintonge, Salignac- sur-Charente

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Organisme Mutualiste	AUNIS SAINTONGE SANTE 81 rue Rempart Saint Claude Résidence le Bastion 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.41.99.16. @ ass@aunissaintongesante.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	Pays Rochelais Pays d'Aunis
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	AXEO SERVICES (SARL STEPHANIE LRH SERVICES) 57 avenue du 11 novembre 1918 17000 LA ROCHELLE ☎ 05.46.46.42.38.98. @ larochele@axeoservices.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	CDA La Rochelle communes de Surgères et de Rochefort
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	AXEO SERVICES (SARL SOURIRES ET SERVICES A DOMICILE) 1 route de Bordeaux 17100 SAINTES ☎ 05.46.74.45.89. @ saintes@axeoservices.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	Pays de la Saintonge Romane, Pays Rochefortais, Vals de Saintonge et Royannais

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	AXEO SERVICES (SARL AIDES-RE-SERVICES) 28 avenue du Général de Gaulle 17410 SAINT MARTIN DE RE  05.46.69.25.82.  ile-de-re@axeoservices.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Ile de Ré
Public	Centre Communal d'Action Sociale d'Aytré 4, Rue de la Résistance 17440 AYTRE  05.46.55.41.43.  05.46.55.41.40.  ccas-aytre@orange.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Aytré
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Châtelailon-Plage 20, Bd de la Libération 17340 CHATELAILLON-PLAGE  05.46.30.18.16.  05.46.56.58.24.  ccas@chatelailonplage.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Châtelailon Plage, Salles-sur-Mer, Saint Vivien, Angoulins-sur-Mer

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Dompierre sur Mer Hôtel de Ville Espace Michel Crépeau 17136 DOMPIERRE SUR MER ☎ 05.46.35.59.13 📠 05.46.35.59.10 @ ccas@ville-dompierre-sur-mer.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Dompierre-sur-Mer
Public	Centre Communal d'Action Sociale de La Jarrie Place de la Mairie 17220 LA JARRIE ☎ 05.46.35.96.96. 📠 05.46.35.99.09. @ ccas@la-jarrie.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Anais, Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarne, La Jarrie, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Rogatien, Montroy, Sainte-Soulle, Saint-Vivien, Salles-sur-Mer, Vérines
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Nieul-sur-Mer Rue de Beauregard 17137 NIEUL-sur-MER ☎ 05.46.37.40.10. 📠 05.46.37.10.58. @ ccas@nieul-sur-mer.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Nieul-sur-Mer

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Rochefort 29, 31 rue Pujos – BP 262 17300 ROCHEFORT ☎ 05.46.82.35.00. 📠 05.46.82.35.15. @ ccas.rochefort@wanadoo.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Breuil Magné, Loiré les Marais, Rochefort, Vergeroux
Public	Centre Communal d'Action Sociale de Saujon 1, Route du Chay 17600 SAUJON ☎ 05.46.02.66.56. 📠 05.46.06.82.63. @ ccas.mairie.saujon@wanadoo.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Saujon
Public	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes 23 rue Dubois Meynardie 17320 MARENNES ☎ 05.46.85.75.43. 📠 05.46.76.62.17. @ ccas@ccas-marennes.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Bourcefranc-le-Chapus, Le Gua, Hiers-Brouage, Marennes, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société par actions simplifiée (SAS)	DOMICIL + 40 avenue Einstein 17000 LA ROCHELLE  05.46.28.55.70.  04.68.61.04.26. @ amelie.olivier@domicilplus.com Site WEB : www.domicilplus.com	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	Charente-Maritime
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	DOMICILE SERVICES 54 rue Alsace Lorraine 17220 ROYAN  05.46.05.77.00. @ royandomicleservices@orange.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	Pays Royannais
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	DOMIDOM (Adequat Service) 148 avenue du Cimetière 17000 LA ROCHELLE  05.46.46.07.37.22. @ adequat.service@orange.fr Site WEB : www.domidom.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'utilisateur lui-même	Charente-Maritime	Pays Rochelais Ile de Ré Pays d'Aunis

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	ENSEMBLADOM 9 Square de Sedan 17000 LA ROCHELLE  05.46.34.13.69.  contact@ensembladom.com Antennes : → 4 avenue Marcel Dassault 17300 ROCHEFORT → 18 avenue Guillet Maillet Cité entrepreneuriale	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Charente-Maritime
Association Loi 1901	L'ESCALE 68 rue des Voiliers 17000 LA ROCHELLE  05.46.42.48.09.  05.46.67.97.87.  accueil.siege@escale.larochelle.com	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	La Rochelle, Aytré, l'Houmeau, Lagord, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	FREEDOM'LA ROCHELLE ROCHEFORT 48 bis avenue Jean Guiton 17000 LA ROCHELLE  05.46.01.43.48.  agence.larochelle@free-dom.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	La Rochelle Ile de Ré Pays d'Aunis Pays Rochefortais

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	FREEDOM (SARL BOUCLY) 18 Place du Marché 17400 SAINT JEAN D'ANGELY ☎ 05.46.26.75.54.	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Canton de Saint Jean d'Angely
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	HUMADOM 70 bis rue Carnot 17600 SAUJON ☎ 05.46.06.97.59. @ humadomcontact@gmail.com	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Pays Royannais, Bourcefranc-le-Chapus, Hiers-Brouage, Le Gua, Marennes, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	JUNIOR SENIOR (SARL A2CMS) 13 boulevard Félix Reutin 17200 ROYAN ☎ 05.46.23.48.53. @ juniorsenior.royan@gmail.com Antenne : → Junior Senior 48 rue Jean Jaurès 17300 ROCHEFORT ☎ 05.46.99.55.08. @ juniorsenior.rochefort@gmail.com	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Pays Royannais, Pays Marennes-Oléron, Pays de Saintonge Romane, Pays de Haute Saintonge, Pays Rochefortais

[illegible]

Statut	Service prestataire autorisé et non habilité à l'aide sociale départementale	Prestations financées par le Département	Tarif	Territoire d'intervention autorisé	Zone d'intervention privilégiée
Société par actions simplifiée (SAS)	VITALLIANCE 32 avenue Albert Einstein 17000 LA ROCHELLE ☎ 06.67.40.56.23 @ marianne.valin@vitalliance.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Charente-Maritime
Société par actions simplifiée (SAS)	VIVRE A DOM 148 rue Aristide Briand 16100 COGNAC ☎ 05.45.83.71.80 @ vivreadom@outlook.fr	APA PCH	* tarif de remboursement de 20,50 € (participation du bénéficiaire fixée dans le plan d'aide) * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même * tarif de remboursement de 20,50 € * surfacturation possible par le service au-delà de 20,50 € non prise en charge par le Département mais par l'usager lui-même	Charente-Maritime	Charente-Maritime